



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

OBSERVATOIRE
DE LA VIE ÉTUDIANTE

Enquête OFS sur les nouveaux diplôméEs (diplôméEs 2012-enquête de 2014)

L'insertion professionnelle des diplôméEs issus de la Faculté de Droit de l'Université de Genève, en particulier de ses docteurEs

Données

L'OFS mène tous les deux ans une enquête sur les nouveaux diplôméEs des hautes écoles suisses. Ces derniers sont interrogés un peu plus d'une année après avoir obtenu leur diplôme.

L'enquête sur les diplôméEs de 2012 a eu lieu au début de l'année 2014. L'OFS a transmis à l'OVE de l'UNIGE les données concernant les répondantEs issus de l'UNIGE.

3586 diplôméEs de l'UNIGE ont été contactés par l'OFS, soit l'ensemble des diplôméEs 2012. 1826 ont répondu à l'enquête, ce qui correspond à un taux de réponse de 51%.

Les questions de cette enquête portent sur les diverses dimensions de l'insertion professionnelle (matérielles, statutaires, symboliques, concernant les aspirations, les projets futurs...).

*Attention : les pourcentages
étant arrondis, les totaux
peuvent varier de 99% à
101%*

L'ensemble des facultés

Trois taux de présence sur le marché de l'emploi peuvent être calculés. Ils sont représentés dans le tableau 1 selon le sexe, le niveau d'études et la faculté. Parmi tous les répondantEs à l'enquête, seuls ceux qui sont considérés comme étant sur le marché de l'emploi ont été interrogés sur leur insertion professionnelle. Parmi les 1826 diplôméEs de l'UNIGE qui ont répondu à l'enquête de l'OFS, 1053 sont considérés comme étant « sur le marché de l'emploi ». C'est pour cette sous-population que nous pourrions calculer ces trois taux.

Tableau 1 : Trois taux de pénétration du marché de l'emploi en fonction du sexe, du niveau d'études et de l'appartenance facultaire (N=1053)

	Taux d'activité (sens BIT) (en%)	Taux d'insertion (en %)	Taux d'entrée dans la vie professionnelle (en%)
Total	93.3	82.9	66.5
Femmes	94.6	82.9	66.4
Hommes	90.8	82.5	66.7
Bachelor (comme fin d'études)	91.5	75.0	49.4
Licence	100.00	93.3	90.0
Master	92.6	83.2	66.6
Doctorat	96.3	85.6	77.4
Droit	93.0	83.2	71.0
FPSE	93.6	87.3	68.5
<i>Sciences de l'éducation</i>	98.0	92.5	71.7
<i>Psychologie</i>	84.9	77.2	63.2
FTI	93.5	85.1	70.1
IEUGE	78.3	64.0	48.0
IUFE	100.0	92.0	90.0
Lettres	97.3	77.4	52.4
Médecine	97.4	92.6	81.5
Sciences	95.3	83.3	72.0
SES	89.0	79.8	59.7
<i>"Sciences de la société"</i>	87.9	81.0	61.9
<i>"GSEM"</i>	92.6	83.3	64.7
<i>BARI</i>	80.8	65.6	37.5

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Signification de ces différents taux :

- **taux d'activité (au sens BIT)** : proportion de diplôméEs 2012 occupés parmi les actifs, pour être occupé, il suffit d'avoir presté au moins une heure de travail lors de la semaine précédant l'enquête et, pour être actif non occupé, il faut absolument satisfaire à trois critères : être sans travail, en recherche d'emploi et disponible à court terme ;
- **taux d'insertion** : proportion de diplôméEs 2012 qui déclarent exercer une activité rémunérée ;
- **taux d'entrée dans la vie professionnelle** : proportion de diplôméEs 2012 qui occupent un emploi pour lequel un diplôme d'une haute école est exigé.

Ces taux globaux sont présentés ici pour permettre une comparaison entre la Faculté de Droit et le reste de l'Université. Dans les pages qui suivent, les résultats ne concerneront plus que les seuls diplôméEs de la Faculté de Droit.

L'ensemble des diplômés de la Faculté de Droit

Parmi les diplômés UNIGE de 2012 faisant partie de la population de l'enquête OFS, on en trouvait 451 issus de la Faculté de Droit. 214 d'entre eux ont répondu au questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse de 47.5% (soit un taux un petit peu moins élevé que celui de l'ensemble de l'Université).

La répartition des contactés et des répondants selon le niveau de diplôme se retrouve dans le tableau 2.

Tableau 2 : Répartition des diplômés contactés et des répondants issus de la Faculté de Droit selon le niveau du diplôme (effectifs et pourcentages)

	N		%	
	contactés	répondants	contactés	répondants
Bachelor	214	112	47.5	52.3
Master	220	94	48.8	43.9
Doctorat	17	8	3.8	3.7
Total	451	214	100	100

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Tous ces diplômés ne sont pas considérés comme étant sur le marché de l'emploi. Certains d'entre eux, en particulier ceux qui ont obtenu un bachelor en 2012, étaient toujours en plein processus de formation un an plus tard. Les questions qui concernent l'insertion professionnelle n'ont donc été posées qu'à 107 de ces 214 diplômés. Ils constituent la sous-population des **diplômés de la Faculté de Droit considérés comme étant sur le marché de l'emploi**. Cette dernière se compose comme suit.

Tableau 3 : Répartition des répondants issus de la Faculté de Droit et considérés sur le marché de l'emploi selon le niveau du diplôme (effectifs et pourcentages)

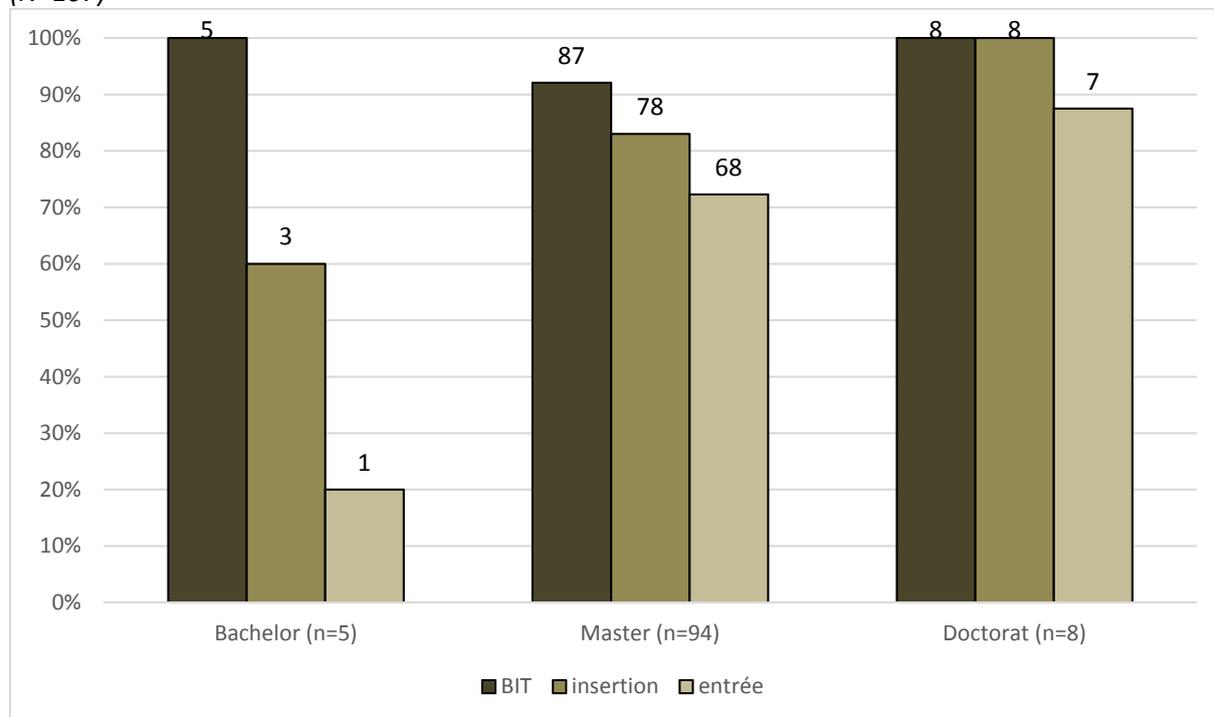
	N	%
Bachelor	5	4.7
Master	94	87.9
Doctorat	8	7.5
Total	107	100

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

La série de résultats qui suivent se fonde sur les réponses de ces 107 diplômés.

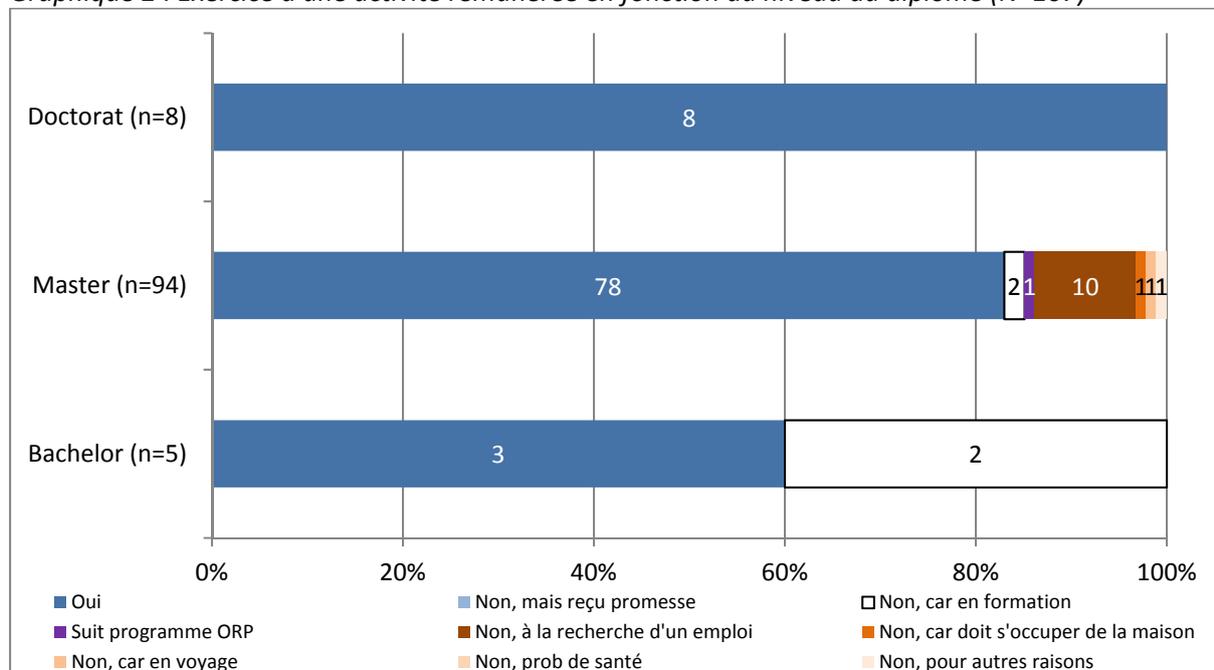
Commençons par les trois taux vus à la page 2, présentés ici selon le niveau du diplôme obtenu. Le graphique 2 détaille la question qui a servi à établir le « taux d’insertion ».

Graphique 1 : Trois taux de présence sur le marché de l’emploi en fonction du niveau du diplôme (N=107)



Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Graphique 2 : Exercice d’une activité rémunérée en fonction du niveau du diplôme (N=107)



Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

A la lecture des graphiques 1 et 2, on constate que, plus le niveau du diplôme obtenu augmente, plus l’insertion professionnelle semble aisée.

Sur les 107 diplômés de la Faculté de Droit étant sur le marché de l'emploi, 89 exercent donc une activité rémunérée. Ces 89 personnes ont répondu à quelques questions sur leur emploi. C'est également le cas de 4 autres répondants, qui n'ont pas déclaré exercer une activité rémunérée mais qui sont dans les critères de l'activité BIT (ie ont exercé une activité accessoire au moins une heure la semaine précédant l'enquête). 93 diplômés ont donc répondu aux questions permettant de décrire leur emploi.

Tableau 4 : Les secteurs d'activité économique dans lesquels se trouvent les emplois des diplômés de la Faculté de Droit (effectifs et pourcentages – N=93)¹

	N	%
Industrie manufacturière	1	1.1
Commerce	2	2.2
Transports et entreposage	3	3.2
Hébergement et restauration	2	2.2
Information et communication	2	2.2
Activités financières et d'assurance	4	4.3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	47 ²	50.5
Activités de services administratifs et de soutien	3	3.2
Administration publique	11	11.8
Enseignement	10	10.8
Santé humaine et action sociale	1	1.1
Arts, spectacles et activités récréatives	1	1.1
Autres activités de services	5	5.4
Organismes extraterritoriaux	1	1.1
Total	93	100

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Tableau 5 : Le lieu d'exercice des emplois des diplômés de la Faculté de Droit

	N	%
Pays (N=93)		
Suisse	90	96.8
Etranger	3	3.2
Région (N=89 – NR=1)		
Suisse alémanique	3	3.4
Suisse italienne	2	2.2
Suisse romande	84	94.4
Canton (N=89 – NR=1)		
Genève	73	82.0
Vaud	7	7.9
Valais	3	3.4
Berne	2	2.2
Tessin	2	2.2
Fribourg	1	1.1
Zurich	1	1.1

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

¹ La variable représentée dans le tableau 4 reprend des grands secteurs d'activité économique. Nous disposons d'autres variables plus détaillées avec des sous-secteurs plus spécifiques. Il existe 4 niveaux supplémentaires, de plus en plus détaillés. Des tableaux reprenant la répartition de ces variables plus détaillées sont accessibles auprès de l'OVE. En raison de la taille des effectifs, il nous semblait que le niveau de détail présenté ici était suffisant à l'objectif de cette note.

² Dont 45 dans des « Activités juridiques et comptables », dont 43 dans des « Etudes d'avocats, de notaires »...

Tableau 6 : Le secteur des emplois des diplômés de la Faculté de Droit (N=93)

	N	%
Secteur public	23	24.7
Secteur privé à but non lucratif	4	4.3
Secteur privé à but lucratif	66	71.0

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Tableau 7 : La taille de l'entreprise dans laquelle s'inscrivent les emplois des diplômés de la Faculté de Droit (N=93)

	N	% de l'ensemble des répondantEs	% de ceux qui ont pu donner la taille de leur entreprise
1 à 9 personnes	23	24.7	26.7
10 à 49 personnes	27	29.3	31.4
50 à 99 personnes	10	10.8	11.6
100 à 249 personnes	9	9.7	10.5
250 à 999 personnes	8	8.6	9.3
1000 personnes ou plus	9	9.7	10.5
NSP	7	7.5	---

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Tableau 8 : Le statut professionnel occupé par les diplômés de la Faculté de Droit exerçant une activité rémunérée (N=93)

	N	%
stagiaire	10	10.8
avocat stagiaire	44	47.3
doctorantE, assistantE	3	3.2
enseignantE	4	4.3
employé sans fonction dirigeante	20	21.5
cadre inférieur	4	4.3
cadre moyen	6	6.5
cadre supérieur	1	1.1
indépendant sans employé	1	1.1
Total	93	100

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Les docteurEs de la Faculté de Droit

Dans la population des diplômés de l'UNIGE qui a servi de base à l'enquête de l'OFS, nous trouvons 17 docteurEs issus de la Faculté de Droit. Parmi eux, 8 ont répondu au questionnaire de l'OFS. (voir tableau 2, *supra*)

Si nous appliquons à ces docteurEs de la Faculté de Droit les trois taux de présence sur le marché de l'emploi que nous avons vus plus haut, cela nous donne les résultats suivants.

Tableau 9 : trois taux de présence sur le marché de l'emploi pour les docteurEs 2012 de la Faculté de Droit (N=24)

Taux d'activité (sens BIT)	Taux d'insertion	Taux d'entrée dans la vie professionnelle
8/8 (100%)	8/8 (100%)	7/8 (87.5%)

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Le tableau 10 nous montre que, sur 8 docteurEs de la Faculté de Droit, 2 poursuivent actuellement une carrière académique et 2 envisagent une carrière académique dans le futur. Remarquons que la proportion de carrières académiques actuelles et celle des aspirations pour une carrière académique future sont nettement moins élevées en Droit que pour l'ensemble des docteurEs de l'UNIGE (respectivement 25% contre 54.3% et 25% contre 50%).

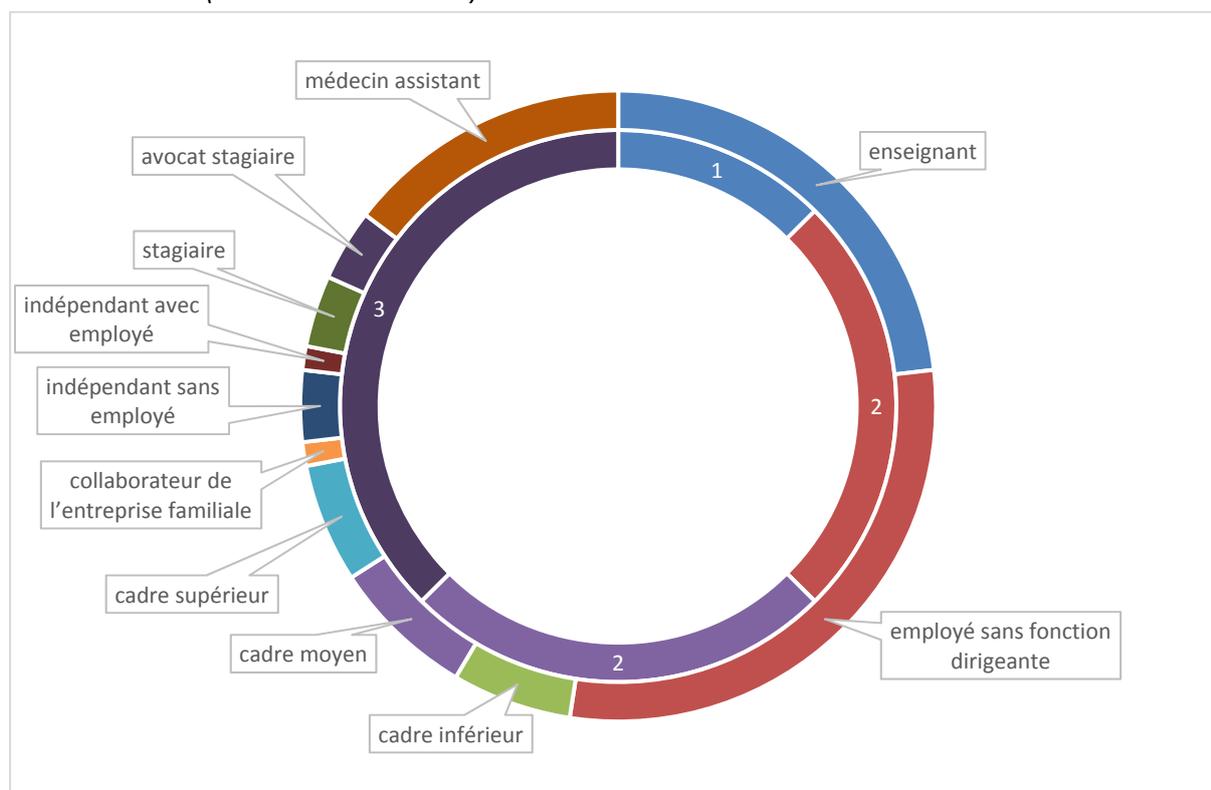
Tableau 10 : Poursuite actuelle et souhait de poursuite future d'une carrière académique des docteurEs issus de l'UNIGE (ie en dehors de la Faculté de Droit) et de la Faculté de Droit

		UNIGE (N=138)		Droit (N=8)	
		N	%	N	%
Poursuite d'une carrière académique actuelle	oui	75	54.3	2	25
	non	63	45.7	6	75
Souhaite poursuivre une carrière académique future	oui	69	50.0	2	25
	non	30	21.7	3	37.5
	ne sais pas encore	39	28.3	3	37.5

Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Le statut professionnel du docteurE est également une information importante pour se faire une idée de son insertion. Dans le graphique 5, on présente cette information pour l'ensemble des docteurEs exerçant un emploi, issus de l'UNIGE et de la Faculté de Droit.

Graphique 5 : statuts professionnels des docteurEs de l'UNIGE (N=146 – cercle extérieur) et de la Faculté de Droit (N=8 – cercle intérieur)

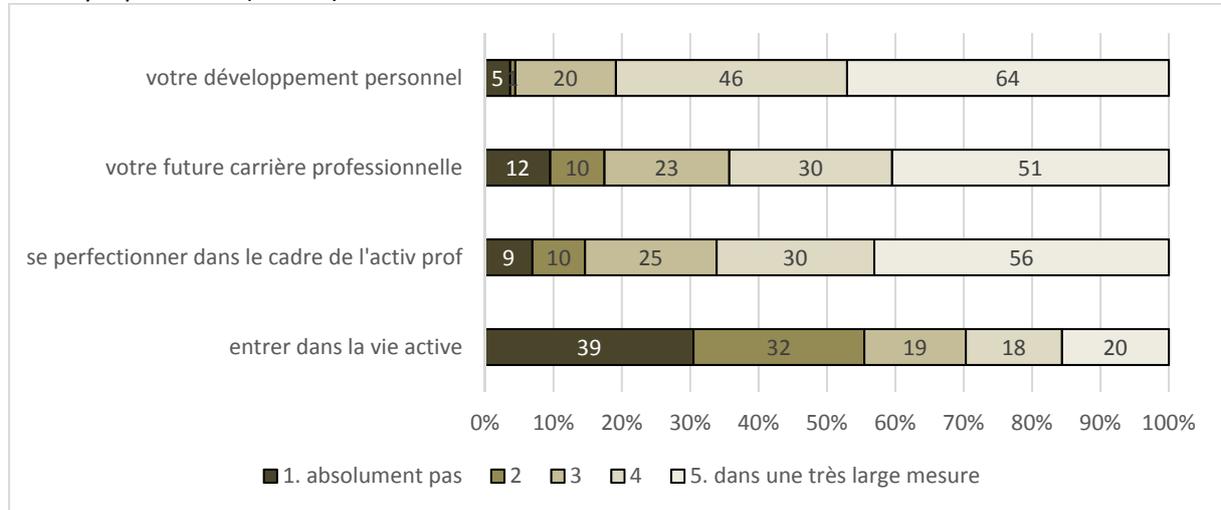


Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

Les récents docteurEs en Droit se distribuent sur très peu de statuts d'emploi : trois avocats stagiaires, deux cadres moyens, deux employés et un enseignant.

Le graphique 6 nous indique que, de manière générale, les docteurEs de l'UNIGE ne considèrent pas leur formation doctorale comme les ayant bien préparés à entrer sur le marché de l'emploi.

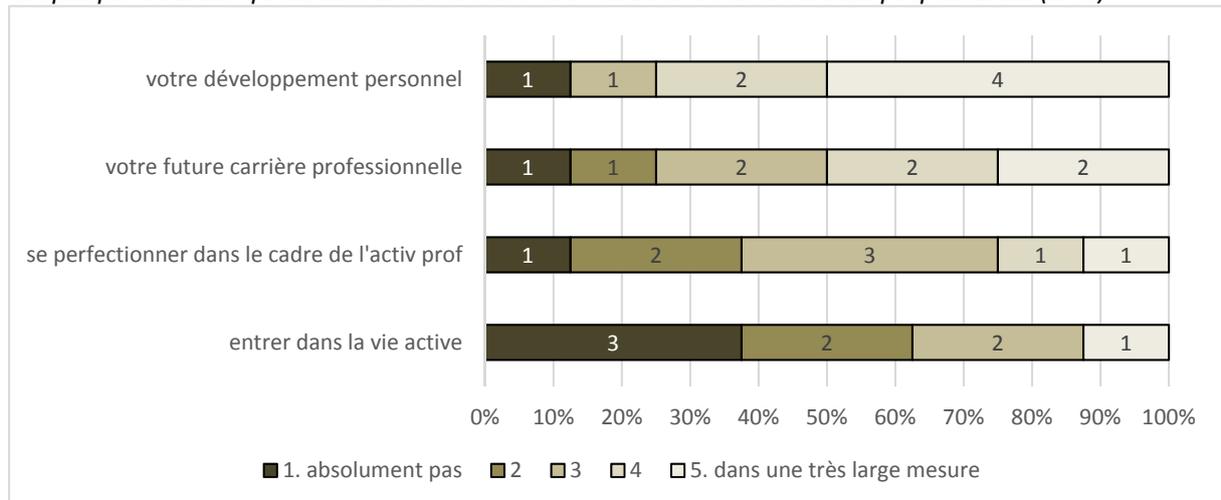
Graphique 6 : Dans quelle mesure votre doctorat (UNIGE à l'exception de la Faculté de Droit) vous a-t-il bien préparé à... (N=138)



Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE

On le voit clairement, à la lecture du graphique 6, si le doctorat joue un rôle essentiel dans le développement personnel du diplôméE et si les compétences professionnelles sont considérées comme assez bien développées (« vosre future carrière professionnelle », « se perfectionner dans le cadre de l'activité professionnelle »), la préparation à l'entrée dans la vie active est très sévèrement jugée. Malgré la faiblesse des effectifs, les réponses des jeunes docteurEs de la Faculté de Droit connaissent globalement les mêmes tendances générales : la préparation à la vie active est la moins positivement jugée, le développement personnel est le mieux évalué, les deux autres items occupent une position plus intermédiaire.

Graphique 7 : Dans quelle mesure votre doctorat en Droit vous a-t-il bien préparé à... (N=8)



Source : Diplôme 2012 ; OFS 2014 ; OVE